

• **Corvée d'embellissement samedi le 11 juin, 9h00 à l'hôtel de ville:**

Offre de service : bénévoles avec ou sans expérience demandé pour l'embellissement de notre cœur villageois....

Vous avez un peu de temps afin de participer à la corvée d'embellissement de notre village...En effet, quelques bénévoles feront **samedi le 11 juin prochain** la corvée annuelle des plantations des différents sites de la municipalité. Quoi de mieux que d'offrir un peu de temps à l'embellissement de notre ville. Les différents sites aménagés :



hôtel de ville, bibliothèque, salle municipale, quai municipal, parc Jeannotte, maison des jeunes, école, pointe à Marius, caserne de pompier, église et presbytère.

Comme vous voyez, votre aide est requise...pour une meilleure coordination et sans l'appui de bénévoles, le travail devient plus ardu. Un repas sera servi aux bénévoles afin de poursuivre les plantations en après-midi.

Vous aimez l'horticulture, l'embellissement de votre village vous tient à cœur, alors **c'est un rendez-vous samedi le 11 juin dès 9h00 à l'hôtel de ville.**

Si possible, apportez vos outils de jardinage sinon il y en aura de disponibles sur place..

De plus il vous est possible de vous procurez votre carte de la société d'horticulture du comité d'embellissement au coût de 5,00\$.

Cette carte privilège vous permet d'économiser de 10 à 15% sur le prix régulier dans les centres de jardin de la région.



Concours local des maisons fleuries **Embellissements Saint-Marc**, surveillez la prochaine édition de notre journal communautaire de juillet prochain pour les détails et modalités de l'édition 2011 ainsi que les bulletins spéciaux du citoyen branché.

Merci de contribuer à l'embellissement de notre municipalité...cela sert à tout le monde !

Vivre dans les fleurs c'est vivre tout simplement....

Pour information, vous pouvez me contacter au 450-467-7889 ou le 514-688-7889

Visitez notre site : <http://www.embellissementstmarc.com>

Annie Houle, et les membres du comité : Jean-Murray, Marie-Paule Burelle Guertin, Denise Laflamme et M. Gaston Angrignon.